

La socialisation langagière des langues dans les familles algériennes : entre succession et sécession

TAGUIDA Abla*^{ID}

Université Chadli Bendjedid El Tarf. Algérie
a.taguida@univ-eltarf.dz

Reçu: 20/05/2023,

Accepté: 17/04/2024,

Publié: 30/06/2024

The Linguistic Socialization of Languages in Algerian Families: Between Succession and Secession

ABSTRACT: *The language socialization process as well as family language policies are the subject of this contribution, which addresses a reflection on the evolution of the French language through three generations of the same family. The purpose of this research is to identify the mechanism of transmission of languages by speakers of three generations, through their epilinguistic discourses and their representations.*

A qualitative study based on nine interviews carried out with members of three Algerian families, allowed us to reveal repertoires, practices and linguistic representations that vary between intra-family and inter-family similarities and diversities.

Despite a socialization path in favor of the French language and despite the parents' desire to entrust this linguistic heritage to the children, the results obtained reveal a diminishing attachment to this language by the younger generation as well as their desire to integrate the English language which seems to restructure the linguistic profile of Algerian families.

KEYWORDS: Language socialization, the family sphere, family language policies, transmission, generations.

RÉSUMÉ : *Le processus de socialisation langagière ainsi que les politiques linguistiques familiales, représentent le sujet de cette contribution qui aborde une réflexion sur l'évolution de la langue française à travers trois générations de la même famille. La finalité de cette recherche est de cerner le mécanisme de transmission des langues par les locuteurs des trois générations, à travers leurs discours épilinguistiques et leurs représentations.*

Une étude qualitative fondée sur neuf entretiens réalisés auprès des membres de trois familles algériennes, nous a permis de dévoiler des répertoires, des pratiques et des représentations linguistiques qui varient entre similitudes et diversités intrafamiliales et interfamiliales.

Malgré un parcours de socialisation en faveur de la langue française et en dépit de la volonté des parents de confier cet héritage linguistique aux enfants, les résultats obtenus révèlent un attachement diminuant à cette langue par la génération cadette ainsi que son désir d'intégration de la langue anglaise qui semble restructurer le profil linguistique des familles algériennes.

MOTS-CLÉS : socialisation langagière, la sphère familiale, politiques linguistiques familiales, transmission, générations.

* Auteur correspondant : TAGUIDA Abla, a.taguida@univ-eltarf.dz

ALTRALAG Journal / © 2024 The Authors. Published by the University of Oran 2 Mohamed Ben Ahmed, Algeria.

This is an open access article under the CC BY license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>)

Introduction

La restructuration des priorités linguistiques en Algérie depuis juin 2022 et les discours politico-institutionnels sur l'intégration de la langue anglaise à l'école primaire au même titre que le français, invitent à une réflexion sur le futur de la langue française dans le paysage sociolinguistique algérien, en particulier au sein des familles algériennes dont les représentations pourraient changer afin de suivre ces remaniements.

Partant de ces faits, le présent travail rejoint le courant de recherche en sociolinguistique portant sur le domaine d'études sur les politiques linguistiques familiales et le processus de socialisation langagière. Il s'intéresse à la reconfiguration du profil linguistique de trois familles algériennes à travers trois générations. Il vise à examiner plus particulièrement les répertoires, les pratiques et les représentations linguistiques des locuteurs en ce qui concerne la transmission ou la non-transmission de la langue française par trois descendances de la même famille.

L'enquête entreprise devrait permettre d'apporter des éléments de réponse à une problématique qui s'articule essentiellement autour des questionnements suivants :

- Comment se déroule le processus de socialisation langagière au sein de la sphère familiale ?
- Quels sont les moyens entrepris par les membres décideurs des familles pour transmettre leurs langues aux enfants ?
- Quels sont les facteurs responsables du maintien ou de l'abandon de la langue française par les descendants de la même famille ?

Nous supposons que le processus de socialisation suivrait une évolution liée à des facteurs générationnels et que chacune des générations adopterait des stratégies spécifiques afin d'assurer une politique linguistique qui conviendrait à son profil.

L'intérêt pour le mode de transmission des langues au sein de la sphère familiale qui constitue la première instance de socialisation langagière n'est pas récent, plusieurs recherches se sont penchées sur le sujet : Deprez présente la famille comme l'environnement adéquat pour la transmission des langues aux enfants. (Deprez, 1994 : 207)

Alors que la plupart des recherches antérieures se concentrent essentiellement sur les politiques entreprises par les parents (Deprez, 1994), nous avons voulu nous pencher sur les positions des trois générations en optant pour une démarche qui prend en charge à la fois le discours des locuteurs sur la construction des répertoires verbaux, les pratiques langagières, les politiques linguistiques ainsi que les représentations qu'ils se font de la langue française. Cette réflexion devrait mettre en lumière la complexité du processus de socialisation langagière dans certaines familles algériennes.

1. Une recherche à la croisée d'un ensemble d'éléments conceptuels

La recherche que nous menons sur le processus de socialisation langagière et le mode de transmission des langues dans les familles algériennes, s'inscrit dans une vision sociolinguistique qui nécessite de convoquer des concepts primordiaux à la problématique soulevée. Sachant que toutes ces notions seront mises au service de l'analyse, nous avons jugé utile de rendre compte de ces éléments conceptuels entrecroisés. En effet, la notion de politiques linguistiques familiales engage d'autres notions qui lui sont étroitement liées telles que celles de : « socialisation langagière », « répertoire verbal », « pratiques langagières ».

1.1. Le répertoire verbal

C'est à (Gumperz, 1989 : 137) que revient la théorisation du concept de « répertoire verbal », il le considère comme étant l'ensemble des codes linguistiques fréquemment employés lors d'un échange social, il autorise la totalité des stratégies admises et propose des instruments aidant à la communication quotidienne. Les individus puisent dans leur bagage suivant le message qu'ils veulent faire passer.

La notion de « répertoire verbal » désigne toutes les ressources linguistiques qu'un locuteur ou une population donnée possède afin d'assurer la communication en fonction des contextes et des interlocuteurs. Ces ressources sont accumulées grâce à différentes instances de socialisation : la famille, l'école, le voisinage, les amis, etc.

Cependant, le répertoire verbal ne désigne pas uniquement le capital langagier individuel, il peut renvoyer également aux ressources d'une communauté linguistique ou un groupe social. Ce Répertoire qui est étroitement lié à la compétence de communication n'est pas figé, il peut évoluer avec le temps et les expériences de vie des locuteurs.

1.2. Le processus de socialisation langagière

Au cours d'une approche anthropologique, le concept de « socialisation langagière » est introduit par (Hymes 1972) dans ses recherches portant sur l'acquisition du langage chez l'enfant qu'il relie à la « compétence de communication ». Il s'oppose ainsi à la vision traditionnelle de (Chomsky 1965) qui ne s'intéressait qu'aux dimensions grammaticales négligeant ainsi la perspective socioculturelle de l'acquisition des langues.

Dans les années quatre-vingts, les recherches sur le domaine de socialisation s'affirment grâce aux travaux de (Kulick & Schieffelin, 2004 ; Duranti, Ochs & Schieffelin, 2012) en Amérique du nord. Dans son article, (Lambert, 2021 : 01) salue les efforts fournis pour encadrer les éléments conceptuels de ce champ d'étude en soulignant l'engagement d'Elinor Ochs et Bambi Schieffelin qui étaient à l'origine du développement de ce domaine d'étude au cours des années quatre-vingts.

La socialisation langagière est désignée d'abord comme étant le processus par lequel un enfant acquiert sa compétence de communication en interagissant avec les membres du groupe social auquel il appartient. (Duranti, Ochs & Schieffelin 2014 ; Ochs 1988 ; Ochs & Schieffelin 1984 ; Schieffelin & Ochs 1986).

Ce concept va se généraliser afin de présenter, par la suite, l'acquisition d'une langue seconde comme idéal d'apprentissage, la SLS s'attache au progrès des compétences socioculturelles dans une langue seconde.

1.3. Les pratiques langagières

En sociolinguistique, la notion de « pratiques langagières » est largement employée, elle bénéficie d'un intérêt particulier de la part des chercheurs qui l'utilisent pour recouvrir toutes les manifestations, les choix, ou les comportements que font les sujets parlants de leurs répertoires verbaux. Qu'il soit monolingue ou plurilingue, un locuteur va mettre en action son capital langagier pour communiquer.

Elles sont désignées par (Boutet, 2002 : 459) comme suit :

« D'un point de vue empirique, "pratique langagière" renvoie aux notions de "production verbale", d'"énonciation", de "parole", voire de "performance", mais il s'en distingue d'un point de vue théorique par l'accent mis sur la notion de "pratique" : le langage fait partie de l'ensemble des pratiques sociales, que ce soit des pratiques de production, de transformation ou de reproduction. Parler de "pratique", c'est donc insister sur la dimension praxéologique de cette activité. Comme toute pratique sociale, les pratiques langagières sont déterminées et contraintes par le social, et en même temps, elles y produisent des effets, elles contribuent à le transformer. Dans cette perspective, le langage n'est pas seulement un reflet des structures sociales mais il en est un composant à part entière. [...] Parler n'est pas seulement une activité représentationnelle, c'est aussi un acte par lequel on modifie l'ordre des choses, on fait bouger les relations sociales. »

Les pratiques langagières sont le résultat d'intervention de plusieurs dimensions internes et externes, d'ordre cognitif, psycho-affectif, social, culturel, éducatif et linguistique.

Quand les profils linguistiques des locuteurs sont bi-plurilingues, il faut s'attendre à des pratiques langagières hétérogènes, faites de différents codes et formes linguistiques.

1.4. Les politiques linguistiques familiales

La notion de « politique linguistique familiale » est étroitement liée à celle de « pratiques langagières » car la première n'est observable qu'à travers les discours épilinguistiques des membres décideurs (les parents) ou à travers les comportements langagiers des locuteurs, cette idée est soulignée par (Deprez, 1996 : 35) qui affirme qu'il est possible d'envisager, par rapprochement, la notion de « politique linguistique familiale » afin d'examiner comment les familles bi-plurilingues manipulent leurs langues. L'auteure assure que la politique linguistique adoptée dans un cadre familial se manifeste par les comportements langagiers quotidiens, les choix de langues et à travers ce que les parents dévoilent au sujet de leurs lectures.

La famille est vue comme la première instance de socialisation et de transmission des langues, c'est le lieu où l'enfant développe ses compétences langagières, (Hamers et Blanc, 1983 : 109) pensent que l'origine initiale du progrès langagier résulte du milieu social de l'enfant ; par l'intermédiaire de ses réseaux sociaux : celui-ci se trouve inséré dans un modèle de comportement linguistique et dans des attitudes octroyées à la langue par son environnement familial ainsi que par la société dans laquelle il évolue.

Ainsi, les membres décideurs des familles entreprennent des démarches afin d'assurer la transmission des langues à leurs enfants, ces démarches sont généralement issues des représentations des parents et des fonctions qu'ils accordent eux-mêmes à ces langues.

2. Méthode et technique d'enquête

Afin de répondre à nos questions de recherche, nous avons entrepris une enquête de terrain auprès des membres de trois familles algériennes à profil plurilingue.

La méthode entreprise, au cours de cette étude, est qualitative, elle est basée sur l'observation indirecte qui nous permettra de recueillir des discours déclaratifs sur les langues, les pratiques, les parcours familiaux, les politiques linguistiques familiales et le processus intergénérationnel de socialisation en langue française.

Au cours de la méthode qualitative, nous tentons, à travers des situations réellement et concrètement observables, d'appréhender la complexité des comportements des locuteurs. En d'autres termes, nous cherchons à approcher leurs discours, leurs croyances, leurs idées et leurs positionnements et ceci dans le but d'interpréter et de comprendre des phénomènes humains souvent complexes. Loubet assure que la méthode qualitative n'établit aucune statistique car son but est de trouver du sens, c'est ce qui la différencie des procédés quantitatifs. Elle se base généralement sur la raison.

Cette approche fait appel à des techniques et des outils d'observation qualitative (l'observation directe, l'observation indirecte par entretien, étude de cas ou récit de vie, etc.).

2.1. L'entretien autobiographique au service du qualitatif

Dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour l'entretien autobiographique, il s'agit d'un procédé de recherche appartenant au mode qualitatif. Cet outil est employé dans différents domaines tels que la sociologie, la sociolinguistique, etc. De multiples chercheurs ont évoqué l'apport du recours à ce procédé de recherche, (Deprez, 1996 : 4) souligne la proximité entre l'entretien portant sur l'origine du bilinguisme et la mémoire du passé. Les locuteurs sollicitent leur histoire qu'ils tentent de reconstruire lors de leurs échanges avec l'enquêteur en fonction des enjeux de la situation d'entretien.

De son côté, (Lambert, 2005 :138) énumère un grand nombre d'arguments qui militent en faveur de l'emploi de l'approche biographique :

- L'entretien biographique permet au chercheur d'accéder aux répertoires verbaux des locuteurs à travers toutes les phases de leur vécu, dans différentes situations de contact et d'échange.
- Ce procédé offre au chercheur non seulement la possibilité de remonter jusqu'aux instances de socialisations des sujets, mais surtout de pouvoir appréhender, à travers des repères discursifs, les représentations des enquêtés de leurs langues.

Grâce à des tentatives définitoires, il s'avère que l'entretien peut revêtir plusieurs formes. En effet, il

peut prendre la forme d'une biographie langagière ou ce qu'on appelle aussi « un récit de vie », dès qu'un enquêté raconte ou reconstruit un épisode de sa vie. Ce discours de reconstitution constitue, pour le chercheur, une matière supplémentaire à analyser.

Par ailleurs, (Perrégaux, 2002 : 83) note la différence qui existe entre le récit de vie et la biographie langagière en avançant qu'à la différence du récit de vie qui traite des sujets plus vastes, la biographie langagière représente un récit presque accompli dans lequel un locuteur s'exprime autour d'un thème spécifique, celui de sa relation aux langues en évoquant son expérience, un instant remarquable de sa vie. Il est en mesure, par le biais de cette méthode, de rendre compte de son histoire linguistique.

Afin d'établir une grille d'entretien, nous avons proposé des thématiques qui correspondent à nos objectifs de recherche. Les axes suivants sont, alors, abordés :

- Les répertoires langagiers et le processus de socialisation langagière ;
- Les pratiques au sein de la sphère familiale ;
- Les politiques linguistiques familiales : adoptées, héritées et envisagées ;
- Les rapports des enquêtés à la langue française ;
- Les discours normatifs ;
- L'évolution des pratiques de la langue française à travers les générations.

Cependant, il est à préciser que certaines questions diffèrent d'un sujet à un autre. En effet, nous avons dû adopter quelques questions de la grille selon le statut de chaque enquêté au sein de la sphère familiale ainsi que par rapport à son appartenance générationnelle.

Il est notable, également, que nous avons posé des questions qui ne figurent pas dans le guide d'entretien, elles sont « improvisées » selon les réponses des sujets enquêtés. Nous avons suivi, en cela, la méthode préconisée par (Kaufmann, 1996 : 48) pour l'entretien compréhensif qui favorise l'improvisation des questions au cours de l'entretien jugeant ces dernières plus pertinentes car elles sont construites en fonction des réponses des enquêtés.

Ainsi, la réussite de l'entretien dépend de la posture de l'enquêteur et sa capacité à réagir aux attentes de son sujet enquêté, (Agier, 2004 : 35-36) appelle cette situation d'interaction : « terrain », pour lui cette notion ne correspond ni à un endroit, ni à un objet et encore moins à un groupe socioculturel. Il s'agit, avant tout, d'un ensemble de liens individuels lors desquels on peut acquérir des informations. Pour l'auteur, l'expression « Faire du terrain » renvoie à la construction de rapports individuels avec des personnes étrangères, qu'on interpelle sans préavis. On doit alors leur assurer la légitimité de notre intervention. Les rapports diffèrent d'un individu à un autre. Il est impossible de se renseigner sur un sujet sans l'approcher au sein de son environnement.

Nous avons donc réalisé au total, neuf entretiens, la durée de chacun varie entre 8 et 15 minutes. Les enregistrements obtenus ont fait l'objet d'une transcription intégrale.

2.2. Codage et anonymat

Une fois réalisés et transcrits, les entretiens sont codés pour deux raisons : la première est de garantir l'anonymat des sujets enquêtés en attribuant à chacun d'eux un surnom, quant à la deuxième motivation du codage, elle est liée à l'assurance d'une bonne lisibilité du corpus au cours des analyses. Le codage est réalisé de la manière suivante : les entretiens par ordre de réalisation (E1, E2, E3...), le numéro de la famille (F1, f2, F3), le statut dans la famille (parent, enseignante, enfant), ainsi, pour le premier entretien réalisé avec l'enseignante de la famille n°1, nous obtenons le code suivant : **(E1 : F1. En1)**.

2.2. Présentation des enquêtés

Les entretiens ont été réalisés auprès des membres de trois familles plurilingues : chaque membre appartient à une génération différente.

Nous avons, d'abord, interviewé les grands-parents qui représentent la première génération. Ensuite, nous avons interrogé les trois locutrices enseignantes qui incarnent, quant à elles, la deuxième génération.

Nous avons, enfin, clôturé l'enquête avec les interviews auprès des petits-enfants, considérés comme les représentants de la dernière génération. Les enquêtés se présentent, donc, de la manière suivante :

- Famille 1 : Boudj le grand-père (militaire à la retraite), Inès, la fille de Boudj (enseignante de français) et Hichem le petit fils (étudiant d'anglais).

- Famille 2 : Hafida grand-mère de la famille 2 (dentiste à la retraite), Nadia, fille de Hafida (enseignante de français) et Sofiane le petit fils (nouveau bachelier).

- Famille 3 : Mohamed : le grand-père (administrateur à la retraite), Safia, la fille de Mohamed (enseignante de français) et Chihab le petit fils (étudiant en sciences technologiques).

Il est notable que le choix du profil de la génération intermédiaire n'est pas anodin, nous avons délibérément choisis des enseignants de français pour examiner leur gestion de la transmission des langues à leurs enfants, avec tous les changements linguistiques survenus.

2.3. Procédés d'analyse

Pour ce qui est de l'analyse des données recueillies, (Galligani, 2000 : 24) distingue trois approches d'analyse : la première est de considérer les récits tels qu'ils sont produits « *bruts* » dans leur totalité et de les soumettre à l'interprétation. La deuxième approche est « *illustrative* », fondée sur une analyse de contenu, appuyée par une sélection de passages d'entretiens, en se référant à des concepts et apports théoriques. La dernière méthode est inspirée de l'analyse structurale des récits et qui se manifeste par le découpage du récit en séquences-type afin d'en extraire les structures qui ont provoqué le récit.

Dans le cadre de notre recherche, nous avons adopté l'approche « *illustrative* » qui permet d'aborder les différents axes thématiques en les étayant avec une analyse du discours ainsi que des soubassements conceptuels.

3. Profil sociolinguistique des familles : Indices de l'identité plurilingue

Le plurilinguisme est un phénomène qui caractérise la grande majorité des sociétés du monde. Néanmoins, ce concept a connu une évolution considérable : une première vision traditionnelle, largement partagée, considérait le locuteur plurilingue comme un sujet qui possède une maîtrise identique de deux langues à l'écrit ou à l'oral.

La seconde vision, dite « *fonctionnelle* » attribuée, quant à elle, au locuteur plurilingue, une compétence bi-plurilingue lui permettant de passer à l'une ou à l'autre langue, selon l'interlocuteur et le contexte de communication. (Grosjean, 2018 : 9) propose de définir le sujet bilingue comme étant une personne qui acquiert et emploie ses langues au cours de divers contextes de communication, avec différents types d'interlocuteurs pour des buts précis. Les différents aspects du quotidien nécessitent l'emploi de plusieurs lectures.

Il est donc important d'identifier, à travers l'analyse des répertoires et des pratiques déclarées des enquêtés, les indices susceptibles de dévoiler l'identité plurilingue de ces locuteurs.

3.1. Répertoires verbaux : entre diversité et similitude

Les premières analyses effectuées permettent de mettre en lumière les répertoires de nos locuteurs qui s'avèrent, tous, bi-plurilingues. En effet, tous les enquêtés déclarent posséder deux langues ou plus dans leurs répertoires. Ce constat nous semble tout à fait ordinaire vu le profil bi-plurilingue des locuteurs qui possèdent tous deux codes linguistiques ou plus.

Il faut noter qu'en dépit de l'appartenance à la même sphère familiale qui est censée assurer une certaine proximité des répertoires, la variation d'âge peut conduire à des disparités au niveau des répertoires et des pratiques des locuteurs.

Le tableau suivant constitue un récapitulatif des langues constitutives des répertoires des membres des trois générations des locuteurs interrogés.

Parents d'enseignants	Les enseignants	Les enfants d'enseignants
Arabe dialectal	Arabe dialectal	Arabe dialectal
Français	Français	Français
		Anglais

Tableau 1. Répertoire langagier des locuteurs

L'analyse des répertoires des enquêtés dévoile clairement, que les trois générations possèdent des répertoires bi-plurilingues presque similaires (l'arabe dialectal et le français). Cependant, les répertoires des enfants se distinguent par la présence de la langue anglaise qui vient s'ajouter aux deux autres langues familiales.

Cette divergence constatée est facile à expliquer pour les séniors (première génération) vu qu'ils ont fait l'école française, c'est-à-dire qu'ils ont été formés par des enseignants français natifs et qu'ils ont eu un parcours d'enseignement exclusif en français. L'anglais était donc totalement absent de leur processus de socialisation langagière. (Lambert, 2021) définit ce concept comme suit : « L'expression « socialisation langagière » renvoie de manière générale au processus multidimensionnel par lequel des enfants ou autres novices plus âgés développent des dispositions à utiliser le langage, les langues ou d'autres ressources communicatives de manière culturellement et socialement appropriée. »

Néanmoins, l'absence d'évocation de la langue anglaise dans les discours de la deuxième génération nous interpelle du fait que toutes les enseignantes interrogées ont fait l'école plurilingue (arabe, français, anglais). Cette non désignation de l'anglais pourrait donc s'expliquer par le statut socio-professionnel des locutrices, leur formation ou les politiques linguistiques familiales qu'elles ont connues.

2.2. Les pratiques langagières déclarées

À l'image de leurs répertoires, les pratiques langagières déclarées des locuteurs interrogés se caractérisent par une convergence remarquable notamment, chez les deux premières générations qui déclarent employer l'arabe dialectal et le français comme langues d'échanges au quotidien. Ces choix langagiers peuvent être liés au statut socio-professionnel des enquêtés ainsi qu'à leur socialisation langagière.

Cependant, les plus jeunes évoquent la langue anglaise comme troisième langue employée à côté du dialecte arabe et du français, une diversité qui peut s'expliquer par deux hypothèses.

- La première hypothèse concernerait les politiques linguistiques familiales des deux premières générations qui sembleraient être différentes, c'est-à-dire que les enseignantes, contrairement à leurs parents, pourraient encourager une socialisation en anglais.
- Quant à la deuxième hypothèse, elle pourrait envisager que la diversité des pratiques chez les plus jeunes peut avoir comme origine l'intérêt croissant pour la langue anglaise ainsi que le développement des différents outils de technologies de l'information et de la communication qui ont bouleversé toutes les sphères de communication quotidienne.

Au terme de l'analyse des répertoires et des pratiques déclarées des sujets enquêtés et afin de répondre à certaines de nos interrogations, nous avons jugé nécessaire d'appréhender l'évolution des langues familiales. Le prochain axe thématique traité sera, donc, consacré à l'analyse des représentations et des politiques linguistiques familiales des membres des trois générations.

3. Les politiques linguistiques familiales : succession ou sécession

Les stratégies adoptées par les membres de chaque famille, afin de transmettre certaines langues aux enfants, se dévoilent à travers leurs discours déclaratifs sur les langues. En effet, les séniors (première génération), les enseignantes et les enfants se prononcent, tour à tour à ce sujet.

3.1 Les politiques des séniors :

Les parents des enseignantes sont à l'origine de la mise en place de politiques linguistiques visant à maintenir la langue française à leurs enfants, citons à titre d'exemple la première enquêtée qui mobilise un certain nombre de stratégies qu'elle énumère de la manière suivante :

(E1 : F1. P1) : La communication quotidienne à la maison, avec moi en tant que grand-mère et aussi avec leur défunt grand-père, les mettre face à des chaînes françaises avant ce n'était pas une évidence/ ces chaînes n'étaient pas disponibles ++ euh il fallait acheter un amplificateur et une antenne bref (rire) tout un arsenal la bibliothèque en français la maison était jonchée de contes fables romans et journaux en français++ Je chantais avec eux en français comptines variété française -ils regardaient aussi les films et les séries en français comme Tom Sawyer Heidi et aussi les voyages vers la France (rire) autant que le budget le permettait j'emmenais souvent mes enfants en France.

Dans une langue assez « soutenue », la locutrice adopte un discours qui permet de nous renseigner, à la fois, sur ses politiques familiales explicites et sur l'identité « bi-plurilingue » des parents de la famille n°1.

Le fait que la locutrice multiplie les stratégies afin d'assurer une socialisation langagière en langue française à ses enfants, dévoile la place privilégiée que cette langue occupe au sein de sa famille. En effet, tous les moyens semblent bons pour que les parents confient l'héritage linguistique familial à leurs enfants et cela dès leur jeune âge : les échanges quotidiens, les médias (les chaînes françaises), la lecture, la mobilité spatiale et l'insertion culturelle.

Un autre locuteur affirme que la transmission de la langue française s'est faite d'une manière « irréfléchie », autrement dit, il suggère qu'aucune stratégie n'a été préméditée et qu'aucune politique n'a été mise en place. En effet, il emploie des termes comme : (naturellement, s'imprégnaient) pour souligner le caractère « spontané » de ses pratiques.

(E2 : F2. P2) : Cela s'est fait naturellement lorsqu'ils m'entendaient parler à leur mère ou une tierce personne en français + écouter des chansons de Charles Aznavour ou bien lire mes journaux qui étaient rédigés en français + ils s'imprégnaient grâce à l'écoute et ils reproduisaient mes mots/ je les invitais souvent à lire mes polars pour améliorer leur français

Les propos de l'enquêtée dévoilent le type de pratiques bi-plurilingues qui dominaient, au sein de la sphère familiale. Des comportements qui correspondent au profil linguistique des parents employant le français au quotidien.

Cependant, la dernière phrase du père de famille vient contredire l'aspect « spontané » de ses pratiques : le fait d'inciter ses enfants à lire des romans en langue française, divulgue son désir d'installer certaines traditions linguistiques familiales en faveur de cette langue.

Ces deux discours, presque semblables, nous renseignent sur le rôle fondamental assuré par les parents dans la transmission des langues familiales. Dans son article sur La famille comme lieu de transmission des langues, (Matthey, 2017 : 29) évoque la mission que s'octroient les parents dans le développement langagier des descendants en comparant ces derniers à l'état qui détient le pouvoir tandis que les enfants incarnent le rôle du peuple obéissant aux règles émanant de cette autorité. L'auteure distingue deux types de familles : le premier type serait plus indulgent, alors que le second type adopterait une politique bien définie en employant différentes stratégies pour la réussir.

Contrairement aux deux premiers enquêtés, nous avons repéré les partisans d'une politique de « laisser-faire », en d'autre terme, ceux qui n'adoptent aucune stratégie pour assurer la transmission de leur patrimoine linguistique, à l'exemple de ce père de famille qui déclare :

(E3, F3, P3) Je n'ai pas adopté de méthode mmm tout était spontané

Par ailleurs, la question qui se pose est de savoir si les politiques linguistiques des seniors étaient perpétuées d'une génération à une autre, autrement dit, est-ce que les enseignantes interrogées reproduisent les stratégies de transmission des langues héritées de leurs parents à leurs enfants ?

3.2 Stratégies de transmission des langues de la deuxième génération

Dans le but de comparer les politiques linguistiques des enseignantes à celles de leurs parents (première génération), nous avons analysé les réponses suivantes :

(E1 : F1. En1) : Parce que c'est important pour eux comme pour moi/ Ils doivent maîtriser cette langue
L'emploi par la première enseignante de « c'est important », « ils doivent », dénote un attachement de la locutrice à langue française et à sa transmission à ses enfants.

Cependant, la langue française n'est pas la seule langue que notre enquêtée envisage au cours du processus de socialisation langagière, elle évoque également l'anglais qu'elle privilégie dans ses politiques linguistiques familiales :

(E1 : F1. En1) : J'encourage et j'incite mon enfant de même que mes neveux et nièces à maîtriser l'anglais

Le discours de l'enseignante dévoile un intérêt considérable pour la langue anglaise, elle emploie des verbes (encourager, inciter) qui expriment une position d'autorité. L'enseignante adopte cette position non seulement avec son fils mais également avec ses neveux et ses nièces.

Les autres enseignantes déclarent aussi reproduire les mêmes politiques linguistiques des parents, mais la majorité s'accorde à dire que l'avenir de la langue française devient incertain face à l'engouement des jeunes pour l'anglais.

L'extrait suivant montre l'intérêt dont bénéficie la langue anglaise auprès des jeunes :

(E2 : F2. En2) : Je pense que leur attrait vis-à-vis de la langue anglaise fera qu'ils accorderont peu d'importance à la langue française et qu'ils ne s'attèleront pas à transmettre la langue française à leurs enfants.

L'enseignante établit un constat en affirmant que la langue anglaise pourrait être à l'origine du renoncement des plus jeunes à la langue française. Elle s'attend à une substitution totale de cette langue par la langue anglaise dans les politiques familiales de la troisième génération.

Ce genre de discours se rapproche de celui d'une autre enseignante lors de ses prédictions des futures politiques de transmission :

(E1 : F1. En1) : Je pense que oui mais en mettant en avant l'anglais et ils ont raison d'ailleurs moi aussi je le fais en ce moment (rire)

L'enseignante commence par prédire une éventuelle continuité des politiques linguistiques familiales par les prochaines générations (les enfants), mais elle prévoit aussi une certaine supériorité de la langue anglaise. L'emploi, dans son extrait, de « en ce moment » laisse entendre que son intérêt pour l'anglais est récent, cette langue représente, pour elle, la langue du présent et de l'avenir.

L'analyse des extraits des locuteurs appartenant à la troisième génération permet de suivre le processus intergénérationnel des politiques linguistiques familiales.

3.3 L'anglais : la langue envisagée par les jeunes

Représentant eux-mêmes un « projet de famille », les jeunes locuteurs que nous avons interrogés se projettent dans le rôle qu'ils endosseront quand ils passeront du statut d'enfants à celui de parents. (Matthey, 2017 :1) a abordé le sujet : « Mais, au moment où ils vont devenir parents, les individus peuvent être confrontés à des questions qu'ils ne se posaient pas auparavant. Autrement dit, face au changement d'identité générationnelle qui se profile, les futurs parents peuvent se projeter dans une trajectoire intergénérationnelle et émettre des désirs quant à la/les langue(s) qu'ils imaginent que leurs enfants vont devoir apprendre et parler ».

Afin de suivre l'évolution des langues familiales, nous avons questionné les locuteurs appartenant à la troisième génération sur les politiques qu'ils prévoient pour leurs futurs enfants.

Le premier locuteur déclare sa détermination à transmettre la langue anglaise plutôt que la langue française à ses futurs enfants, il appuie son choix par les arguments suivants :

(E1 : F1. Enf1) : C'est évident/ La langue de tout ++ le monde la parle la France s'incline

À travers la réponse de l'enquêté, nous distinguons clairement, l'intérêt accordé par la nouvelle génération à la langue anglaise, un intérêt qui est provoqué par une prise de conscience de l'importance évidente de cette langue. Une langue qui regroupe, selon l'enquêté, toutes les fonctions (communicative et véhiculaire). En effet, l'anglais est une langue partagée à l'échelle internationale « le monde la parle », et ceci dans tous les domaines de la vie « la langue de tout ». Il conclut son discours par la phrase : « la France s'incline » en insinuant que cette langue gagne du terrain même au sein du territoire français où les locuteurs sont censés préserver leur première langue de socialisation.

Ce point de vue est partagé par les autres jeunes locuteurs, c'est le cas par exemple de Hichem qui souligne les raisons de son choix de l'anglais comme langue transmise à ses futurs enfants :

(E2 : F2. Enf2) : Car la langue anglaise est de plus en plus utilisée et valorisée dans le monde xxx c'est une langue internationale et une langue de communication largement diffusée

Hichem affirme que la place de l'anglais est en perpétuelle évolution (l'emploi de « de plus en plus »), il accorde à cette langue, les mêmes fonctions que le locuteur précédent : il attribue à langue anglaise une fonction communicative de convergence et une fonction identitaire d'intégration (Billiez & Lambert, 2005 : 28). En effet, pour ce jeune locuteur, la langue anglaise représente un moyen d'ouverture et de fusion avec le monde.

Le troisième jeune locuteur laisse dévoiler des représentations identiques à celles des sujets précédents.

(E3 : F3. Enf3) : Avec l'anglais ils ont plus de choix pour travailler pour voyager et communiquer avec des étrangers et pour le français je l'ai appris du côté de ma mère et ça serait bien si mes enfants l'apprennent aussi

Le dernier enquêté rejoint, par son discours, les autres locuteurs de sa génération en dénombrant toutes les fonctions de la langue anglaise qui permet de : « travailler, voyager, communiquer... », mais il précise son attachement à la langue française qu'il transmettrait volontiers à ses futurs descendants. Cette motivation renvoie à un lien psycho-affectif avec cette langue qu'il relie directement à sa mère.

En résumé, il est à noter qu'à l'image de leurs répertoires et de leurs pratiques, les politiques linguistiques familiales se caractérisent par des traits communs. En effet, les enseignants semblent reproduire des stratégies quasi-identiques à celles instaurées par leurs parents, avec une prise de conscience de l'importance de l'anglais.

Néanmoins, les plus jeunes veulent établir des changements dans le processus de socialisation langagière et expriment clairement leur désir d'y intégrer la langue anglaise qui devient, pour eux, la langue incontournable pour une ouverture sur le monde.

4. l'évolution de la langue française dans la sphère familiale

L'un des objectifs de notre recherche porte sur la description de l'évolution intergénérationnelle de la langue française au sein de la même famille. Celle-ci est exprimée, à travers les discours des enquêtés, de différentes manières.

La première génération est plus satisfaite des pratiques de leurs enfants (la deuxième génération), ils qualifient le français pratiqué par ces derniers comme « bon ». Par contre, les grands-parents attribuent un jugement moins positif vis-à-vis des pratiques du français de leurs petits-enfants emploi de : (moyennement bon), ils établissent, ainsi, une comparaison entre les compétences des deux générations.

(E1 : F1. P1) : Le français de mes enfants est bon. Ils comprennent et communiquent aisément en employant cette langue celui de mes petits-enfants est moyennement bon c'est-à-dire qu'il est bon sur le

plan scolaire (rire) ils ont de bonnes notes en français mais pas assez bon pour qu'il soit une langue d'usage instantané de communication spontanée.

Nous constatons que notre première enquêtée exprime une norme « évaluative » qui se traduit par l'emploi d'adjectifs qualificatifs et d'adverbes tels que : bon, moyennement bon, bonnes, pas assez bon, spontanée, instantané. La notion de norme est définie par (Fishman, 1971 :38) comme étant : la « codification et l'acceptation, par une communauté de locuteurs, d'un système formel de normes qui définissent l'usage correct. »

Quant à l'évolution intergénérationnelle de la langue française, la locutrice parle d'une décadence qui s'explique par différentes causes.

(E1 : F1. P1) : Elle régresse/ mes enfants tentent de transmettre cet héritage mais les petits sont surchargés par les études en langue arabe et l'anglais qui dominent alors tant bien que mal ++ le français reste langue de communication à la maison mais les petits font beaucoup de fautes et n'échangent pas entre eux en français donc la maîtrise réelle de la langue se perd

Dans cet extrait, la locutrice emploie un vocabulaire dépréciatif pour parler des compétences de ses enfants en langue française : (régresse, surchargés, tant bien que mal, beaucoup de fautes, se perd). La langue française a réussi à survivre avec la deuxième génération mais elle risque de se perdre avec la troisième. Elle explique cette rupture par la supériorité d'autres langues telles que l'arabe et l'anglais.

Ce discours dénote une certaine inquiétude vis-à-vis d'une éventuelle conversion sociolinguistique qui pourrait bouleverser les statuts des langues en Algérie.

Les locuteurs de la deuxième génération partagent aussi la même idée, concernant le devenir de la langue française, à l'exemple de l'enseignante de la deuxième famille qui exprime sa déception face à l'abandon de cette langue par la nouvelle génération.

(E2 : F2. En2) : Mon lien psychoaffectif avec la langue française fait que je sois désolée de voir que la nouvelle génération est désormais tournée vers l'anglais et non plus vers le français je le vois aussi bien avec mes enfants qu'avec mes neveux et nièces malgré leur jeune âge ils pratiquent des jeux de console en anglais ils utilisent des mots anglais et chantent des chansons anglaises oui oui ++ bref l'utilisation du français s'effrite avec les nouvelles générations de ma famille

L'enseignante qui a reçu une politique linguistique et une socialisation langagière par la langue française dévoile, au début de son extrait, son attachement à cette langue. Son discours véhicule une certaine déception et une appréhension par rapport à l'abandon de cette langue par ses enfants ainsi que les autres jeunes de sa famille qui représentent la nouvelle génération.

Pour l'enseignante, cet éloignement revient à l'intérêt croissant pour la langue anglaise qui s'introduit dans le quotidien des enfants de différentes manières (jeux, mots, chansons...).

L'extrait de l'enseignante ne traduit pas seulement un changement évident dans les politiques et les représentations linguistiques intergénérationnelles, mais il véhicule surtout une mutation du paysage sociolinguistique algérien.

À travers ces analyses, nous pouvons conclure que les rapports aux langues ainsi que les politiques linguistiques familiales sont en phase de mutation. Nous passons d'une première génération qui est attachée à la langue française à une nouvelle qui ne voit en elle qu'un héritage qui doit être remplacé par l'anglais. Quant à la deuxième génération, elle représente une transition qui, tout en restant fidèle à l'héritage linguistique familial, demeure consciente des enjeux considérables de la langue anglaise, à l'heure actuelle.

Conclusion :

Au terme de cette enquête dont la finalité est de suivre l'évolution du processus de socialisation et des politiques linguistiques familiales, nous sommes parvenue grâce à l'analyse des données à identifier des répertoires et des pratiques similaires des deux premières générations. Cette proximité pourrait s'expliquer par une socialisation exclusive en français des grands-parents ainsi que les politiques qu'ils ont adoptées au sein de leurs familles.

Cependant, la nouvelle génération se distingue des deux précédentes par un répertoire plurilingue comprenant la langue anglaise en plus des deux autres langues familiales (l'arabe dialectal et le français).

Il est notable que la langue française est la langue privilégiée dans les politiques linguistiques de la première génération qui a mobilisé différents moyens pour assurer la socialisation de leurs enfants en cette langue.

Ces mêmes stratégies sont reconduites par les enseignantes mais avec une prise de conscience de l'intérêt à la langue anglaise qu'elles commencent à intégrer dans leurs politiques linguistiques familiales. Quant aux plus jeunes, ils expriment leur préférence pour l'anglais qu'ils comptent transmettre à leurs futurs enfants.

L'éloignement constaté de la langue française par les plus jeunes et la préférence qu'ils expriment pour l'anglais, ne témoigne pas seulement d'un changement dans les représentations et les politiques linguistiques familiales, mais il peut véhiculer une véritable reconfiguration du paysage sociolinguistique algérien.

Cette recherche peut ouvrir de nouvelles pistes de réflexion en sociolinguistique portant sur les pratiques effectives des familles algériennes visant à observer des situations réelles de pratiques et de transmission des langues. D'autres axes socio-didactiques pourraient dévoiler également l'effet de cette mutation constatée sur l'enseignement/apprentissage des langues étrangères en Algérie.

Références :

- Agier, M. (2004). *La sagesse de l'ethnologue*. Paris : l'Oeil Neuf, 106 p. (Sagesse d'un Métier).
- Billiez, J & Lambert, P. (2005). « Mobilité spatiale : dynamique des répertoires linguistiques et des fonctions dévolues aux langues ». In Van Denavenne C. (éd), *Mobilités et contacts de langues*, (pp. 15-33). L'Harmattan.
- Boutet Josiane, (2002), « Pratique langagières, Dictionnaire d'Analyse du Discours, P. Charaudeau et D. Maingueneau éd., Paris, Seuil, p. 459–461.
- Cambon, E, Léglise, I. (2008). Pratiques langagières et registres discursifs : Interrogation de deux cadres en sociologie du langage. *Langage et Société* 124. 15-38.
- Deprez, C. (1994). *Enfants bilingues : Langues et famille*. Collection Crédif Essais, Paris.
- Deprez, Ch. (1996). Parler de soi, parler de son bilinguisme. *Acquisition et interaction en langue étrangère* 7. 155-180.
- Duranti, A., E. Ochs, & B. Schieffelin. (2011). *The Handbook of Language Socialization*. Oxford : Wiley-Blackwell.
- Fishman, A. (1971). *Sociolinguistique*, Nathan, Paris, France
- Galligani, S. (2000). De l'entretien au récit de vie. Quand les sujets s'emparent de la conduite d'un entretien... *Écarts d'identité*, 92, 21-24.
- Grosjean, F. (2018). Etre bilingue aujourd'hui. *Revue française de linguistique appliquée*. Vol 23 n° 2. 7-14.
- Gumperz, J. (1989), *Sociolinguistique interactionnelle. Une approche interprétative*. L'Harmattan. Paris.
- Harnes, J& Blanc, M. (1983). *Bilinguisme et bilinguisme*. Bruxelles, Mardaga.
- Hymes, D. (1971). « On Linguistic Theory, Communicative Competence, and the Education of Disadvantaged Children ». In Wax, M., M.L. Diamond, & S.A. Gearing, *Anthropological Perspectives on Education*. 51–66. New York : Basic Books.
- Kaufmann, J-C. (1996). *L'entretien compréhensif*, Nathan, France.
- Lambert, P. (2005). *Les répertoires plurilectaux de jeunes filles d'un lycée professionnel : une approche sociolinguistique ethnographique*. Université de Grenoble.

- Lambert, P. (2021). Socialisation langagière. *Langage et société*, 2021/HS1 (Hors série). DOI : 10.3917/ls. Hs 01.0312. Revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-311-314.htm URL : <https://www.cairn.info/>.
- Loubet, D. (2000). *Initiation aux méthodes des sciences sociales*. Paris - Montréal : Edition Harmattan.
- Matthey, M. (2017). La famille comme lieu de transmission des langues minoritaires ou minorisées. Éléments de réflexion pour un cadrage politico-théorique. 27-40 <https://doi.org/10.4000/insaniyat.17827>
- Ochs, E. & B. Schieffelin. (1984). « Language Acquisition and Socialization: Three Developmental Stories and Their Implications. ». In Shweder, R. & R. LeVine, *Culture Theory : Essays on Mind, Self, and Emotion*. 276–320. New York : Cambridge University Press, 276–320.
- Schieffelin, B. (2007). Langue et lieu dans l'univers de l'enfance, *Anthropologie et Sociétés* 31. 15-37.

Biographie de l'auteur

Docteur Taguida Abla, maître de conférences en sciences du langage à l'université Chadli Bendjedid El Tarf. Présidente du comité scientifique du département de français et membre du conseil scientifique de la faculté des lettres et des langues de 2016 jusqu'à 2019 et responsable de spécialité de Master Sciences du Langage de 2019 à 2022. Actuellement membre du comité scientifique du département de français. Membre d'équipe du laboratoire LIPED de l'université Badji Mokhtar Annaba. Intérêts de recherche en sociolinguistique pour les : biographies langagières, le processus de socialisation, le plurilinguisme, les politiques linguistiques familiales et la dynamique des répertoires plurilingues. Auteure d'une thèse soutenue à l'université d'Annaba intitulée : « étude comparative des biographies langagières d'enseignants algériens universitaires de langues », sous la direction de : « Kadi, Latifa » et de « Lambert Patricia ».

Auteur des articles :

- « Les enseignants algériens de langues : médiateurs d'une diversité de parcours et de biographie ». (2011). In *Synergie Algérie* n°12. PP 37-46.
- « Les enseignants algériens de langues : un exemple de diversité de biographies et de pratiques » (2013). In *Cahiers de linguistique* 39/2.